

LES CONTOURS DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DANS LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL BRÉSILIEN

THE BOUNDARIES OF BIOLOGICAL DIVERSITY IN BRAZILIAN INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE

Laure Emperaire, Dir. de recherche

*Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR Patrimoines locaux,
Environnement et Globalisation (PALOC), Muséum d'Histoire Naturelle, France. IRD*

Juliana Izete Muniz Bezerra, Tech. pédagogique

*Institut National du Patrimoine Historique et Artistique (IPHAN),
Département du Patrimoine Immatériel, Brésil*

Résumé

La reconnaissance de biens culturels à la croisée de savoirs locaux et de la diversité biologique est intimement liée au Brésil à plusieurs dispositifs juridiques, ceux de protection de biens culturels de nature immatérielle et ceux d'accès à la biodiversité et aux savoirs associés. Le Département du Patrimoine immatériel a été créé en 2004 au sein de l'Institut National de Patrimoine Historique et Artistique (IPHAN) à la suite de la promulgation du décret fédéral n° 3.551/2000 qui institue l'inscription des biens culturels de nature immatérielle au patrimoine de la nation. L'analyse ici présentée, rédigée en 2021, porte sur la prise en compte de la biodiversité dans ses ancrages patrimoniaux. 52 biens de diverses natures sont alors inscrits au patrimoine immatériel. Douze d'entre eux mettent en scène une diversité végétale ou animale, spontanée, cultivée ou élevée. Ils offrent un éventail de formes d'appréhension de la diversité biologique, le vivant pouvant être tant l'épicentre du bien patrimonialisé que faire partie des références ou des éléments, matériels ou

Culture Crossroads

Volume 28, 2025, <https://doi.org/10.55877/cc.vol28.616>

© Latvian Academy of Culture, Laure Emperaire,

Juliana Izete Muniz Bezerra

All Rights Reserved.

ISSN 2500-9974



immatériels, qui gravitent autour de celui-ci. Les rapports à la diversité biologique présentent des densités très différentes selon les dossiers d'inscription. Une prise en compte des rapports sociétés-biodiversité demande une interdisciplinarité plus poussée au sein des « disciplines agissantes » sur le patrimoine ce qui permettrait d'actualiser des débats cruciaux dans un contexte où la durabilité est un maître-mot.

Mots-clés : *patrimoine, biodiversité, Brésil, communautés traditionnelles, peuples autochtones*

Abstract

The recognition of cultural heritage at the intersection of local knowledge and biological diversity is closely linked in Brazil to several legal mechanisms – those aimed at protecting intangible cultural goods and those governing access to biodiversity and associated knowledge. The Department of Intangible Heritage was established in 2004 within the National Institute of Historical and Artistic Heritage (IPHAN), following the promulgation of Federal Decree No. 3.551/2000, which introduced the inclusion of intangible cultural assets in the national heritage framework. This analysis focuses on how biodiversity is integrated into these heritage dynamics. Currently, 52 items of various kinds are listed as intangible heritage, twelve of which involve plant or animal diversity – whether spontaneous, cultivated, or bred. These examples reflect a wide range of understandings of biological diversity, as living beings may constitute the core of the heritage asset or appear as references or elements, whether tangible or intangible, that relate to it. The nature of the relationship with biodiversity varies significantly across these records. Accounting for the interplay between society and biodiversity calls for greater interdisciplinarity among the “active disciplines” in heritage studies – an approach that would help renew essential debates in a context where sustainability is a central concern.

Keywords: *heritage, biodiversity, Brazil, traditional communities, indigenous peoples.*

Introduction

Le patrimoine immatériel est souvent indissociable d'une multitude d'interactions avec des éléments de la diversité biologique qui relèvent d'un enchevêtrement complexe d'échelles du vivant où se mêlent structures unicellulaires, entités végétales ou animales et unités de paysage. La diversité culturelle dont le Brésil est porteur offre des lectures multiples des relations entre ces éléments de la diversité

biologique et les sociétés amérindiennes, afro-descendantes, traditionnelles, issues de différents courants migratoires ou encore de la société nationale qui réaffirment une identité autour de biens culturels par la mobilisation de l'instrument patrimonial. Celui-ci y est investi d'une forte charge sociopolitique de reconnaissance des droits territoriaux et culturels de segments de populations historiquement marginalisés. Dans un contexte où les enjeux globaux de conservation de la biodiversité, et la sauvegarde de savoirs et de pratiques ainsi que des territoires de vie qui y sont associés sont chaque fois plus prégnants, il est urgent de comprendre comment la patrimonialisation rend compte de la complexité des interactions entre société et environnement. L'ambition est vaste mais elle se limite ici à une première étape, celle de l'analyse de la prise en compte de la diversité biologique dans la formalisation des dossiers d'inscription de biens au patrimoine immatériel auprès de l'Institut du Patrimoine Historique et Artistique National (IPHAN). Comment la matérialité de la diversité biologique, tout comme son immatérialité, les deux parfois indissociables, sont-elles exprimées dans les dossiers de patrimonialisation de cette institution ?

L'IPHAN a inscrit au patrimoine culturel immatériel de la nation brésilienne 52 biens depuis la publication du décret n° 3.551 de 2000 [Brasil 2000a]. Celui-ci, dans le sillage des articles 215 et 216 de la Constitution de 1988, fondait, au sein d'une institution fortement tournée vers le patrimoine historique et les sites patrimoniaux issus de la colonisation, une ouverture pour une nouvelle catégorie patrimoniale, le « Registre des Biens culturels de nature immatérielle » [Brasil 1988]. La vision de l'État portée par ce décret est de mettre l'accent sur la continuité historique, intergénérationnelle, du bien en question et sur son rôle dans la mémoire, l'identité et la formation de la société brésilienne. Le bien reconnu repose sur le faisceau d'éléments matériels et immatériels à l'origine de son existence et inclut les relations sociales sur lesquelles il repose [IPHAN 2007]. La demande d'inscription doit être de nature collective, être instruite de manière participative, avoir reçu le consentement libre, informé et préalable des détenteurs et proposer un plan de sauvegarde co-élaboré. Les biens sont inscrits pour une durée de dix ans dans quatre Livres, ceux des Savoirs, des Célébrations, des Formes d'Expression et des Lieux. À l'issue de cette période, le titre ne peut être revalidé que si l'évaluation à laquelle le bien est soumis montre que celui-ci constitue toujours une référence culturelle pour les groupes concernés. Le processus d'évaluation est mené sous l'égide de l'IPHAN avec la participation des détenteurs et de leurs partenaires [IPHAN 2019].

Deux éléments mènent à interroger la place de la biodiversité tant dans l'objet patrimonial que dans le processus qui mène à sa patrimonialisation. La prendre en compte sous l'angle patrimonial demande à s'éloigner de la seule notion de

ressource matérielle et d'y adjoindre l'ensemble des savoirs, valeurs, significations, et régimes locaux de droits associés. L'enjeu est doublement important. D'une part, la publication du décret n° 3.551/ 2000 anticipe seulement d'un an celle de la mesure provisoire n° 2.1816/2001 qui constitue, avec ses limitations, le premier instrument de régulation de l'accès à la diversité biologique et aux connaissances traditionnelles associées, aujourd'hui remplacée par la loi n° 13.123/2015, connue comme Loi de la Biodiversité. Comme le souligne M. Carneiro da Cunha [2005] dans le numéro spécial de la *Revista do IPHAN* consacré à la biodiversité, ces deux instruments vont dans le sens de la reconnaissance de droits culturels sur les formes de penser, d'utiliser, de produire des connaissances sur la diversité biologique ou encore de produire cette diversité dans le cas des plantes cultivées. D'autre part, et cela est lié au contexte de débâcle écologique d'aujourd'hui, une actualisation de cette dimension environnementale dans les politiques patrimoniales nous apparaît urgente dans un cadre marqué par la vitesse et l'intensité de pressions climatiques, territoriales, écologiques, économiques ... qui opèrent de manière concomitante et s'amplifient l'une l'autre. Cette prise en compte permettrait une meilleure adéquation des plans de sauvegarde aux enjeux actuels : le temps du patrimoine est aussi aujourd'hui celui de la perte de diversité biologique et du changement climatique.

Afin d'explorer cette relation entre biodiversité et patrimoine dans le contexte brésilien, nous avons identifié douze biens patrimoniaux qui reposaient, à des degrés divers, sur des éléments de la diversité biologique et avons analysé la documentation jointe à leur inscription au patrimoine culturel brésilien de l'IPHAN. Cette documentation est constituée de trois ensembles : le dossier de patrimonialisation monté et produit par les détenteurs et les chercheurs ou experts ; l'analyse technique de la demande qui relève du Département du Patrimoine Immatériel ; et celle, externe, produite par un membre du Comité consultatif du patrimoine culturel¹ qui statue sur l'inscription du bien et, le cas échéant, sur sa revalidation. Notre analyse de comment est prise en compte la biodiversité intervient ainsi en complément de la très riche documentation assemblée dans les documents cités.

¹ Le comité consultatif du patrimoine culturel a été créé par la loi n° 378 du 13 janvier 1937. Il est principalement chargé d'examiner, d'apprécier et de prendre des décisions relatives à la protection du patrimoine culturel brésilien, telles que l'inventaire des biens culturels de nature matérielle, l'enregistrement des biens culturels immatériels ou l'autorisation de sortie temporaire du pays d'œuvres d'art ou de biens culturels protégés. Il est composé de 23 membres (donnés 2021) représentants des institutions gouvernementales et des associations de la société civile.

Les douze dossiers² offrent un éventail de formes d'appréhension de la diversité biologique, le vivant pouvant être tant l'épicentre du bien patrimonialisé que faire partie des références ou des éléments, matériels ou immatériels, qui gravitent autour de celui-ci. La période couverte par les dossiers va de 2004 à 2018. Tous les documents utilisés sont disponibles sur les pages du Patrimoine immatériel de l'IPHAN (<http://www.iphan.gov.br>), à l'exception des dossiers issus de l'Inventaire National des Références Culturelles (INRC), non accessibles en ligne [Brasil 2000b]. Cet inventaire est fréquemment mobilisé dans une démarche en amont du dossier de patrimonialisation.

Diversité biologique et patrimoine culturel

Les enregistrements au patrimoine concernent des objets techniques (une viole, des calebasses ornementées), des savoirs et pratiques spécialisés, dits *ofícios* en brésilien, en lien avec des productions alimentaires (marmites en terre cuite, beignets de haricots, boisson à base de pommes de cajou, fromages), des formes de produire (deux systèmes agricoles traditionnels, l'un dans le contexte amérindien du Rio Negro dans l'État d'Amazonas, l'autre dans celui *quilombola*, ou afro-descendant, du Vale do Ribeira dans l'État de São Paulo). Tous relèvent du livre des Savoirs. Deux expressions artistiques (les graphiques Kusiwa du peuple amérindien Wajãpi et les Ritxôkô, une expression artistique et cosmologique du peuple Karajá) sont inscrites dans le livre des Formes d'Expression ; le rituel Yaokwa du peuple amérindien Enawene Nawe l'est dans celui des Célébrations et, enfin, les rapides de Iauareté, un lieu sacré d'Amazonie du nord-ouest est enregistré dans celui des Lieux. Les poupées de céramique des Karajá ont la particularité de présenter une double inscription, dans le livre des Formes d'Expression et dans celui des Savoirs en tant que savoirs et pratiques.

² (1) Artisanat des Potières de Goiabeiras (2002) ; (2) Art Kusiwa – Peinture corporelle et art graphique Wajãpi (2002) ; (3) Fabrication de la Viola-de-Cocho (2005) ; (4) Les acarajés des Bahianas (2005) ; (5) Les rapides de Iauareté – lieu sacré des peuples amérindiens des rios Uaupés et Papuri (2006) ; (6) Méthode traditionnelle de préparation du Fromage de Minas dans les régions de Serro, Serra da Canastra et Salitre/ Haut Paranaíba (2008) ; (7) Système agricole traditionnel du Rio Negro (2010) ; (8) Rituel Yaokwa des Enawene Nauê (2010) ; (9) Connaissances et pratiques associées à la fabrication des poupées Karajá ; (9) Ritxôkô : expression artistique et cosmologique du peuple Karajá (2012) ; (10) Production traditionnelle et pratiques socioculturelles associées à la *cajuína* (boisson à base de cajous) au Piauí (2014) ; (11) Les calebasses en Basse Amazonie (2015) ; (12) Système agricole traditionnel des communautés Quilombola du Vale do Ribeira (2018).

Ces douze biens s'inscrivent dans un gradient de prise en compte des interrelations société – biodiversité qui va d'une perspective relativement restreinte, celle d'une ressource matérielle, à celle, élargie, où elles deviennent la matrice, ou l'une de ses composantes, de ce qui est au fondement de l'existence d'un groupe social. Entre ces extrêmes, la biodiversité participe aussi des systèmes de vie des populations, en constituant le support d'activités perçues comme des marqueurs identitaires.

La diversité biologique comme ressource matérielle

Les références culturelles qui abordent la biodiversité de la manière la plus concise, celle de ressource matérielle, concernent une viole du Mato Grosso et du Mato Grosso do Sul ainsi que les expressions musicales associées. La caisse et l'éclisse de l'instrument sont d'une seule pièce, dégagée d'un tronc de *ximbuva* (*Enterolobium contortisiliquum*) ou de *sarã-de-leite* (*Sapium* sp.) qui lui donne sa qualité sonore. Les autres pièces mobilisent des matières premières issues de diverses autres espèces animales et végétales. Toutefois l'usage de ces bois est aujourd'hui encadré par une législation environnementale qui place les artisans-musiciens soit dans l'illégalité soit devant des procédures d'autorisation complexes [Brasil 2009] alors que les régimes traditionnels d'accès, la distribution des compétences sur l'identification des ressources demanderaient à être explicités. La perspective patrimoniale sur la biodiversité se trouve ainsi normée par une législation environnementale.

Le deuxième exemple centré sur la notion de ressource est celui du dossier sur les « Modes de faire des calebasses dans le Bas-Amazone » [Gonçalves de Carvalho 2011, 2015]. Il met en jeu le calebassier (*Crescentia cujete*), petit arbre cultivé en Amazonie aux alentours des habitations qui fournit des fruits ligneux utilisés principalement comme récipients. Le calebassier est susceptible de s'hybrider avec une espèce sauvage et de donner des variétés porteuses de fruits aux formes variées [Moreira *et al.* 2017] dont le choix répond à des critères culturels régionaux. Ainsi dans le Bas-Amazone le morphotype privilégié est celui de calebasses sphériques de taille moyenne (10–20 cm de diamètre) destinées à de multiples usages domestiques ou, gravées ou peintes, à la vente. Le dossier cite, sans les approfondir, les diverses autres espèces végétales ou animales utilisées soit dans le poliment des calebasses, avec des feuilles rugueuses de deux Moracées ou les écailles du *pirarucu* (*Arapaima gigas*, le plus grand poisson amazonien), soit pour les teindre en un noir brillant avec une décoction de l'écorce de *cumaté*, arbre des friches forestières (*Myrcia atramentifera*). C'est donc un complexe végétal, et animal, diversifié par les espèces employées et leurs niches écologiques qui pourrait être mis en évidence et venir en renfort des actions de sauvegarde proposées. La calebasse appartient aussi au registre alimentaire en tant que contenant exclusif du *tacacá*, aliment traditionnel à base de

fécule de manioc et de crevettes séchées, vendu en fin de journée sur les trottoirs de Belém et autres villes de l'État du Pará et de l'Amazonas. Dans un tout autre contexte, celui de l'Amazonie du Nord-Ouest, la calebasse renvoie aux origines mythiques du monde.

Les produits alimentaires, une médiation entre diversité biologique et société

Un deuxième ensemble de biens patrimonialisés est dans un rapport plus ou moins direct avec l'alimentation. On y trouve les potières de Goiabeiras de l'État d'Espírito Santo. Elles puisent leurs savoirs de céramistes dans un savoir-faire amérindien. Il s'agit par ailleurs du premier bien à avoir été reconnu comme patrimoine immatériel en 2002. Les rapports à la biodiversité y opèrent sous deux angles, celui de l'usage d'une matière première végétale, l'écorce du palétuvier rouge qui permettra l'imperméabilisation de la céramique et quelques autres espèces accessoires et celui de ses rapports à l'alimentation. Comme pour la calebasse, la production des marmites de terre, est associée à un plat régional, la *moqueca*, à base de fruits de mer. La biodiversité y est ici prise en compte sous l'angle de la conservation d'un écosystème menacé par les activités humaines, la mangrove.

La *cajuína* est une boisson issue de la pomme de cajou (*Anacardium occidentale*) produite et consommée dans l'État du Piauí et aujourd'hui produite industriellement. Des années 1850 au vingtième siècle, sa production répondait à des savoirs individualisés revendiqués par l'oligarchie terrienne et / ou urbaine du Piauí. Depuis les années 1850, période de la construction de la capitale, Teresina, et tout au long du vingtième siècle, celle-ci cherche à se démarquer de la ruralité et à construire de nouvelles sociabilités autour de cette boisson non alcoolisée, emblématique d'une modernité domestiquée et contrôlée, qui s'oppose à un paysannat vu comme plus fruste et qui devait consommer, avec la même matière première, des bières ou des vins [Brasil 2014]. La plantation de ces fruitiers était aussi une prérogative dont s'arrogèrent les propriétaires terriens, empêchant les petits agriculteurs de revendiquer des droits sur les terres utilisées par la plantation d'arbres. Le bien patrimonialisé, tel qu'il est décrit dans le rapport technique extrêmement détaillé, se construit sur ce clivage socio-politique. Toutefois, un second acte dans la production de *cajuína* se dessine avec la mise en place par différentes institutions fédérales ou de l'État, de monocultures d'*Anacardium* avec des variétés clonées sélectionnées pour la production de noix et non pour le jus de la pomme qui en devient un sous-produit. De nouveaux acteurs entrent en jeu dans les années 1990 avec les bénéficiaires de la Réforme Agraire qui multiplient de petites plantations et alimentent une production dont le marché dépasse largement les limites du Piauí ou du Nordeste. Les modes de faire et la *cajuína* obtenue, confrontés d'une part à des règles sanitaires et de l'autre

à un développement agricole fondé sur une ou quelques variétés qui privilégient la productivité, se standardisent. Ce bref résumé des aspects les plus saillants du dossier et du rapport technique souligne les inflexions de la patrimonialisation de cette boisson et les enjeux institutionnels régionaux et nationaux, du domaine culturel ou de celui de l'agriculture, qui la sous-tendent [Brasil 2002009, 2014].

Alors que la *cajuína* a été reconnue patrimoine national en 2014, il avait été proposé par l'IPHAN dès 2008 d'étendre le thème au « Complexe culturel du cajou », ce qui devait inclure une approche de la chaîne opératoire, de ses significations culturelles, le traitement du végétal et de l'espace, ainsi que les formes de consommation de la boisson. Cette proposition fut restreinte par la suite aux « Modes de faire traditionnel de la *Cajuína* de l'État du Piauí » tel que le sollicitaient les associations et coopératives de producteurs de cette boisson. La dernière formulation du dossier fut « Production traditionnelle et pratiques socio-culturelles associées à la *cajuína* au Piauí ». Le caractère systémique de la proposition initiale, anticipant la démarche suivie pour les dossiers d'enregistrement des systèmes agricoles (cf. *infra*) aurait permis d'approfondir des enjeux aujourd'hui centraux, ceux de conservation de l'agrobiodiversité et de pertinence de modèles agricoles ainsi que de construire un dialogue avec les institutions en charge de ces aspects.

L'« Office des Bahianaises de l'*Acarajé* » a été enregistré en 2005. Les *acarajés* sont des beignets de niébé (*Vigna unguiculata*), haricot d'origine africaine frits dans de l'huile de palme (ou *dendé*, *Elaeis guineensis*), palmier également d'origine africaine. À l'origine, ces beignets sont l'aliment sacré offert à l'une des principales divinités des cultes afro-brésiliens, Xangô, par une autre divinité, Iansã (Oyá) lors des rituels. Ils se sont popularisés avec la figure des Bahianaises qui les préparent pour la vente sur leur étal, le *tabuleiro*. Celles-ci suivent des règles précises tant dans leur habillement que dans l'ordonnancement des instruments de cuisine et des ingrédients. Le statut des *acarajés* est multiple, aliment sacré, aliment emblématique d'une identité bahianaise, doublé parfois d'une folklorisation. Les liens avec une diversité de plantes d'origine africaine, aujourd'hui faisant partie de la culinaire brésilienne, sont largement mentionnés en demeurant toutefois ancrés dans le registre de la ressource.

Une approche systémique à l'interface société – diversité biologique

La démarche du dossier « Mode artisanal de faire le fromage de Minas », enregistré en 2008, est multiscale et va des paysages montagneux de Minas Gerais aux bactéries lactiques. La prise en compte de ce continuum, du paysage aux produits, la rapproche de celle suivie à propos des systèmes agricoles traditionnels (cf. *infra*). Elle s'appuie sur le concept de territoire au sens d'un espace géographique et socio-culturel vu sous un angle dynamique qui rend compte de la transformation de

ses éléments. Les pâturages sont ainsi de plus en plus plantés de fourragères comme le *Brachiaria*, plus productif, au détriment d'espèces considérées comme locales qui donnent une saveur particulière au fromage. Le dossier met aussi l'accent sur le processus technique à son origine et l'usage de lait cru. La remise en question de ce procédé par les instances sanitaires a suscité une vive opposition de la part des associations de producteurs jusqu'à faire l'objet en 2002 de la loi n° 14.185 édictée par l'État de Minas Gerais l'autorisant. Cette loi, et son décret d'application, sont allés de pair avec un renforcement des normes sanitaires appliquées au bétail et aux conditions matérielles de production du *queijo de Minas* menant à une constante négociation entre normes sanitaires et diversité de pratiques. Comme pour la *cajuína*, le domaine patrimonial devient aussi un champ de disputes institutionnelles.

Deux dossiers concernent des agricultures traditionnelles. Celles-ci sont entendues au sens large et intégrées dans la notion de système agricole traditionnel dont un des éléments structurants est le rapport de sociétés amérindiennes à une diversité biologique cultivée [Empereire *et al.* 2012]. Les plantes structurantes de ces systèmes sont le manioc amer dans le contexte amérindien du Rio Negro en Amazonie du nord-ouest [Empereire *et al.* 2010] et l'ensemble riz, haricots et manioc dans celui des Afro-descendants du Vale do Ribeira dans la zone de la forêt atlantique [ISA 2018]. L'axe majeur de ces dossiers n'est plus la production d'aliments comme dans les cas antérieurs mais celui de la production sociale d'une diversité biologique donnée. La notion de système est centrale dans cette approche et permet de faire dialoguer plusieurs domaines de la vie sociale avec des faits techniques, des savoirs, des plantes, des modes de gestion de l'espace et les processus écologiques associés, une culture matérielle, un système alimentaire, des normes éthiques de relations avec la biodiversité et des systèmes de droits sur les plantes et les espaces cultivés. L'épicentre de ce patrimoine est l'abattis, soit la parcelle défrichée par le feu, un espace qui se déplace en forêt au gré de processus écologiques qui vont de la parcelle ouverte en forêt à sa mise en culture puis à la régénération forestière qui assure le maintien de la couverture forestière, soit le cycle forêt – abattis – forêt.

L'analyse du système agricole du Vale do Ribeira dans l'État de São Paulo dans un contexte non plus amérindien mais *quilombola*, d'Afro-descendants dont les droits territoriaux sont reconnus – mais non sans lutte³, est structuré de manière proche de celui du Rio Negro. Le caractère singulier de l'un comme l'autre est de reconnaître la valeur patrimoniale des processus qui mènent à l'existence d'une diversité biologique à la base du système de vie des populations concernées.

³ Les communautés quilombolas de la région du Vale do Ribeira luttent depuis les années 1970 pour la reconnaissance de leurs terres et de leurs pratiques agricoles. Celles-ci contribuent amplement à la conservation de la biodiversité de par leur faible impact.

Pour Cecília Londres Fonseca [2010] « *l'utilisation du terme « système » signale à la société une perspective articulée et intégratrice de ce que serait l'objet du Registre, se distinguant ainsi des propositions dans lesquelles les éléments sont présentés comme des biens isolés, presque « autosuffisants », comme c'est le cas des innombrables demandes d'enregistrement d'aliments qui arrivent à l'IPHAN – comme le riz cuxá, le bauru, entre autres. »* (notre traduction).

Une diversité biologique immatérielle

La diversité biologique se fait aussi présente dans des formes d'expression qui rendent compte de temps mythiques et de l'ordonnancement du monde dans plusieurs contextes culturels. Quatre dossiers relèvent de cette thématique mais la complexité du sujet demanderait des développements et des compétences qui ne sont pas de notre champ de compétences. Nous en rappelons seulement quelques éléments.

Les compositions fondées sur des traits géométriques qui ornent les statuettes de céramiques du peuple Karajá du Brésil central répondent aux trois niveaux cosmologiques (ciel, terre, eau) de l'univers [Brasil 2011]. Leurs significations portent, entre autres éléments, à des animaux qui appartiennent à ces lieux mythiques (par exemple la chauve-souris pour le ciel, le tatou et la tortue terrestre pour la terre, le pirarucu et l'anaconda pour l'eau). Un moindre nombre de graphismes fait appel à la flore. Ces représentations culturelles de la diversité biologique sur ces poupées de terre cuite renvoient à la formation même de la société Karajá et sont des vecteurs d'apprentissage de l'organisation sociale pour les enfants.

Un autre dossier, celui de la « *Cachoeira Iauaretê* » bien enregistré en 2006, a pour cadre les rapides situés sur le fleuve Uaupê à la frontière Brésil-Colombie. C'est un lieu de référence pour les peuples amérindiens des troncs linguistiques Tukano, Arawak et Naduhup (anciennement dénommé Maku). Les pétroglyphes gravés le long des rapides témoignent de leur histoire, celle des peuples arrivés dans le grand serpent-pirogue qui remontait l'Amazonas, le Rio Negro puis le Uaupê et qui se sont progressivement fixés le long de ses rives. Certains pétroglyphes font appel soit à travers les motifs incisés soit à travers l'histoire qui y est associée à des éléments de la biodiversité.

Les graphismes corporels des Wajãpi de l'État d'Amapá dans le nord de l'Amazonie constituent le deuxième bien de nature immatérielle reconnu par l'IPHAN, ceci en 2002. Outre les matières premières (jenipa, roucou et résines diverses) utilisées dans les peintures « *Jaguars, anacondas, poissons et papillons font partie d'un répertoire codifié de modèles graphiques* » qui se renouvelle constamment. Comme le formule Dominique Gallois [Brasil 2008], « [ils sont les] *opérateurs par excellence de savoirs accumulés et toujours actualisés dans la mémoire collective des*

Wajāpi de l'Amapá, sur les interrelations entre tous les différents êtres – humains et non humains, Wajāpi et non Wajāpi – qui partagent leur monde. » [BRASIL 2006, p. 10 – notre traduction].

Enfin, le rituel de Yoakwa des Enawene Nawe, reconnu en 2010, comme patrimoine immatériel inverse les perspectives sur ce qui fait ressource. À travers ce rituel, les Enawene Nawe qui vivent dans l'État du Mato Grosso et sont aujourd'hui menacés par l'agrobusiness, actualisent chaque année leurs relations avec des puissances qui leur permettent, qui les autorisent à vivre sur terre. Il devient alors nécessaire, par ce rituel, de veiller au bien-être de ces puissances en les alimentant à travers une intense activité collective de pêche qui nécessite la construction de lourds barrages. La notion de ressource est toujours présente mais non au service des humains mais à celui de voraces esprits souterrains, les Yakairiti, friands de poissons et de sel.

Conclusions

Alors que les aspects socioculturels dans leurs différentes facettes sont amplement développés dans les dossiers et autres documents, les rapports à la biodiversité se limitent souvent à un énoncé d'espèces qui occulte la dimension encyclopédique des savoirs traditionnels sur le vivant ainsi que les conditions et les significations de son existence qui participent de la valeur patrimoniale. Qu'il s'agisse de plantes ou d'espaces cultivés, et à des degrés d'approfondissement divers, on est loin d'une perspective simplement biologique du vivant non-humain dénommé biodiversité. Mais, pour nombre de patrimoines, leur pérennité, ou leur durabilité, passe par une consolidation territoriale étroitement associée à la mémoire et la garantie de l'accès à la biodiversité comme ressource matérielle et immatérielle. Il est urgent de mettre l'accent sur la composante immatérielle de la part naturelle/biologique du patrimoine, Composée de savoirs, pratiques, représentations, normes sociales ... c'est elle qui donne la saveur de la diversité biologique.

Il apparaît dans cette brève compilation que les rapports à la diversité biologique ont des densités très différentes selon les dossiers du Registre. Une interdisciplinarité plus poussée au sein des « disciplines agissantes » sur le patrimoine permettrait d'actualiser des débats cruciaux dans un contexte où la durabilité est un maître-mot et d'étendre le champ de possibles articulations avec d'autres politiques publiques. Aujourd'hui les dossiers de suivi et d'évaluation des biens enregistrés se limitent à une rapide description de leur contexte environnemental et « aux conditions d'accès aux matières premières et aux moyens de production »⁴. Les

⁴ Le Département du Patrimoine Immatériel s'est investi dans le suivi de la sauvegarde des biens avec la mise en place de 2018 à 2021 d'une Coordination de Suivi et d'Évaluation

formulaire de l'Inventaire National des Références Culturelles [IPHAN 2000b] ne permettent que difficilement d'ouvrir le débat sur les interfaces entre patrimoine, société et biodiversité. Les rubriques qui traitent du site et de la localité se limitent à : « 4. Description Site / Localité » avec comme sous-rubriques « 4.2. Paysage Naturel e Environnement » ; dans la partie « 8. Législation » on trouve la sous-rubrique « Instruments de Protection et de Planification Environnementale et Patrimoniale ». Les formulaires concernant les biens identifiés de l'INRC comprennent quelques rubriques susceptibles de mettre l'accent sur la biodiversité mais encore de manière peu structurée. De plus les formulaires répondent aux catégories des Livres d'enregistrement (Célébrations, Formes d'expression, Lieux, Savoirs⁵). Il est important, alors que l'IPHAN a en perspective de mettre à jour l'INRC et d'en faire un instrument numérique⁶ d'identification, qu'il puisse recueillir des propositions qui rendent compte *ad minima* des relations société - biodiversité. La notion de complexe associé à la diversité biologique pourrait s'avérer opérationnelle, comme nous l'avons mentionné antérieurement, tant pour la description du bien que pour la définition d'un plan de sauvegarde qui prendrait alors en compte tant les espèces mobilisées que leur insertion écologique. À l'image de ce qui a été fait pour la diversité linguistique à l'IPHAN avec la publication de deux volumes qui traitent pour l'un du patrimoine culturel et de cette diversité et de l'autre d'un guide de documentation, il serait aussi utile de proposer une grille

de la Sauvegarde (COMAS, en portugais). Le travail s'appuyait sur des formulaires qui devaient être complétés par les Superintendances de l'IPHAN des différents États du Brésil, en dialogue avec les détenteurs des biens considérés. Le contexte environnemental faisait partie, avec celui socio-politique, celui des normes légales en vigueur et celui économique des axes à évaluer. Le contexte du bien était analysé sur la base d'indicateurs tels que (1) l'autonomie des détenteurs, (2) l'articulation institutionnelle et (3) la durabilité culturelle du bien. La COMAS a été désactivée en 2021. Ce suivi systématique des politiques patrimoniales qu'elle a permis demande à être réactivé et enrichi par une meilleure évaluation du contexte environnemental et par une approche plus spécifique de la biodiversité.

⁵ L'ambition de l'INRC est de proposer une vision intégrée du patrimoine culturel tant dans ses aspects matériels qu'immatériels, il intègre donc aussi la catégorie Édifications outre celles citées.

⁶ En 2016, un Groupe de Travail d'Évaluation de l'Inventaire Nationale des Références Culturelle a été institué et a suscité des débats autour d'un accès facilité à cet instrument, sa démocratisation et son actualisation afin de promouvoir la participation des détenteurs à toutes ses étapes. L'enjeu était, outre les aspects d'identification et de documentation, d'en faire un instrument de mobilisation sociale et d'éducation patrimoniale. Le rapport final de ce Groupe de Travail est accessible dans le Système Électronique d'Information de l'IPHAN, en portugais (<https://www.gov.br/iphan/pt-br/servicos/sei>) processus 01450.000282/20147. Document Número SEI 1017455 de 28 février 2019.

d'analyse des rapports société – diversité biologique dans ses dimensions culturelles. Il s'agirait par-là de reconnaître aussi des droits culturels et patrimoniaux sur des formes de dialoguer avec la diversité biologique.

Bibliographie

- Brasil (1988). *Constituição da República Federativa do Brasil*. Brasília.
- Brasil (2000a). Decreto Presidencial nº 3.551/2000, de 04 de agosto de 2000. Institui o Registro de Bens Culturais de Natureza Imaterial que constituem patrimônio cultural brasileiro, cria o Programa Nacional do Patrimônio Imaterial e dá outras providências.
- Brasil (2000b). *Inventário Nacional de Referências Culturais: manual de aplicação*. Brasília: IPHAN.
- Brasil (2008). *Arte Kusiwa : pintura corporal e arte gráfica wajãpi. Dossiê de registro*. Brasília : IPHAN.
- Brasil (2008–2009). *Produção artesanal e práticas socioculturais associadas à cajuína no Piauí. Dossiê de registro*. Brasília: IPHAN.
- Brasil (2009). *Modo de fazer Viola-de-cocho. Dossiê 8*. Brasília: IPHAN.
- Brasil (2011). *Bonecas Karajá: arte, memória e identidade indígena no Araguaia. Dossiê descritivo dos modos de fazer ritxoko (versão atualizada)*. Goiânia – Brasília: MA, UFG, IPHAN.
- Brasil (2014). *Modo Artesanal de Fazer Queijo de Minas. Serro, Serra da Canastra e Serra do Salitre / Alto Paranaíba. Dossiê 11*. Brasília: IPHAN.
- Brasil (2014). *Parecer nº 28/2014. Processo nº 01450.14375/20087 – Solicita Registro do Modo de Fazer Tradicional da Cajuína do Piauí como Patrimônio Cultural Brasileiro*. Brasília: IPHAN.
- Brasil (2019). Resolução nº 5/2019, de 12 de julho de 2019 sobre a Revalidação dos bens registrados. Accessible : <https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-n-de-1de-julho-de-201196323758> vu le 04/04/2022 (visité le 01.02.2024)
- Carneiro da Cunha, M. (2005). Introdução. *Revista do Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional*, nº 32, p. 15–27.
- Emperaire, L., Velthem, L. H. van, Oliveira, A. G. de, Santilli, J., Carneiro da Cunha, M., & Katz, E. (2010). *Dossiê de registro do sistema agrícola tradicional do Rio Negro*. Brasília: ACIMRN / IRD / IPHAN / Unicamp-CNPq.
- Emperaire, L., Velthem, L. H. van, & Oliveira, A. G. de (2012). Patrimônio cultural imaterial e sistema agrícola: o manejo da diversidade agrícola no médio Rio Negro (AM). *Ciência e Ambiente*, nº 44, p. 154–164.
- Fonseca Londres, M. C. (2010). *Sistemas agrícolas locais como patrimônio*. Accessible : <http://muitoprizerbrasil.blogspot.com.br/2010/11/maria-cecilia-londres-fonseca-sistemas.html> (visité le 01.02.2024).

- Gonçalves de Carvalho, L. (org.) (2011). *O artesanato de cuias em perspectiva – Santarém*. Rio de Janeiro: IPHAN / CNFCP.
- Gonçalves de Carvalho, L. (org.) (2015). *Dossiê de registro do modo de fazer cuias no baixo Amazonas (versão atualizada)*, Santarém: IPHAN / CNFCP.
- ISA – Instituto Socioambiental (2018). *Dossiê sistema agrícola tradicional quilombola do Vale do Ribeira – SP*. São Paulo: ISA / IPHAN.
- Moreira, P. A., Mariac, C., Zekraoui, L., Couderc, M., Rodrigues, D. P., Clement, C. R., & Vigouroux, Y. (2017). Human management and hybridization shape treegourd fruits in the Brazilian Amazon Basin. *Evolutionary Applications*, nº 10 (6), p. 577–589. <https://doi.org/10.1111/eva.12474>
- Oliveira, A. G. de *et al.* (2007). Preâmbulo, in IPHAN (ed.), *Cachoeira de Iauaretê. Dossiê 7*. Brasília: IPHAN.